#160

Vivre à Givors



FÊTE DE LA VILLE, GUINGUETTES, NUITS MOZAIQUES

Faîtes l'été comme à Givors

Des milliers de personnes ont participé, avec Martial Passi et les élus de Givors, à la Fête de la ville 2014 aux couleurs du Brésil, de l'été et de la convivialité

Vie municipale

L'image du mois

Sommaire

03 > Vie municipale

06-07 > Conseil municipal en direct

08-09 > Diversité et qualité d'accueil pour les petits Givordins

11 > Rythmes scolaires : Le projet de la ville validé

12-13 > Fête de la ville : Sur un air de zumba

16 > Parole d'élu : Lutter contre les incivilités

22-23 > Givors, un siècle d'évolution et de progrès

24-25 > Agenda et détente

28-29 > Infos pratiques

ÉVÉNEMENTS

VENDREDI 18 JUILLET
> Séance publique du conseil général

VENDREDI 18 & SAMEDI 19 JUILLET
> Nuits mozaïques aux Vernes

SAMEDI 6 SEPTEMBRE
> 70ème anniversaire de la libération de Givors



Pétition contre la baisse de 11 milliards d'euros de dotations d'État.

3 QUESTIONS À...

Martial Passi, maire de Givors



Le maire de Givors a été élu membre du Conseil national d'évaluation des normes qui a été officiellement installé à Paris, le 3 juillet dernier, par Marylise Lebranchu, ministre de la décentralisation et de la fonction publique, et André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale.

Le chiffre du mois

3 766 500 €

Coût des opérations de rénovation urbaine aux Vernes (restructuration des garages Duclos et résidentialisation de la barre J. Moulin)

La phrase du mois

Conséquence de la baisse des dotations d'État pour le Grand Lyon :

« On passera de 450 millions d'investissements à 250 millions »

GÉRARD COLLOMB, PRÉSIDENT DU GRAND LYON

Vous venez d'être élu membre du Conseil national d'évaluation des normes. De quoi s'agit-il ?

Le Conseil national d'évaluation des normes est une nouvelle instance mise en place par le gouvernement, à la demande insistante des élus locaux.

Pour être conformes à la législation en vigueur, les collectivités locales doivent financer l'application de normes qui régissent tous les domaines de l'action publique.

C'est devenu d'autant plus lourd à financer que ces normes sont toujours plus nombreuses, complexes, qu'elles changent sans arrêt, sans que l'avis des élus locaux soit sollicité.

Je compte bien évidemment faire entendre la voix des territoires et du bon sens afin d'inverser cette inflation ruineuse pour les finances locales et trop souvent déconnectée des besoins des populations.

Annulation de délibérations concernant Montgelas, recours pour supprimer des subventions d'associations : que se passe-t-il au conseil municipal ?

Alors que le centre hospitalier de Givors est en pleine dynamique, les élus UMP ne cessent de multiplier les recours au tribunal administratif.

Deux délibérations votées en 2011, pour régulariser un transfert de propriété foncière datant de 1958 entre la ville et l'hôpital, viennent d'être annulées au motif, sans aucun rapport avec la légalité et l'utilité de ces délibérations, que le temps de parole de ces élus aurait été limité.

Je déplore ces comportements "politiciens" en décalage total avec le sens de l'intérêt général.

Quant aux élus du Front national, ils s'opposent, y compris par voie de recours, aux subventions versées à la MJC, aux unions locales syndicales, à l'APCA, etc., au motif d'activités qui leur déplaisent.

À l'évidence, certains ne supportent pas la liberté, la différence, la citoyenneté et la solidarité qui font l'âme de Givors !

Ça bouge sérieusement dans l'administration communale, mais aussi dans la ville avec la multiplication des chantiers ?

Après 3 mois de concertation et de réflexion en interne, la réorganisation complète des services communaux a franchi une étape avec la présentation du nouvel organigramme et la redéfinition engagée de tous les profils de postes de direction.

Il s'agit de construire collectivement un nouveau service public communal, à la fois plus réactif et à l'écoute des Givordins, mais aussi pleinement en phase avec le développement de notre ville.

C'est pourquoi les réalisations ne connaissent pas de pause, avec les rénovations urbaines aux Vernes, la transformation engagée de la Plaine Robinson, les chantiers au centre-ville, mais aussi le nouveau centre technique municipal et le nouveau centre aéré de la Rama bien avancés, le démarrage du nouveau centre gériatrique de Montgelas ou la livraison de la nouvelle déchetterie.

ACTU'

Givors est happy !



Pour voir la vidéo scannez avec votre smartphone

À l'instar de nombreuses autres villes de France et du monde, la ville de Givors a détourné la chanson de Pharell Williams, *Happy*, pour faire son propre clip. Plusieurs Givordins se sont prêtés au jeu en se déhanchant sur cette musique festive qui appelle à la bonne humeur et contribue au vivre ensemble qui caractérise notre commune. Pour visionner la vidéo, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la ville : *givors.fr* ou sur le site *youtube.com/watch?v=0ExP8tXWDVM* et taper *Happy we are from Givors*. Plus la vidéo sera visionnée plus elle sera visible par l'ensemble des internautes. À vos clics et bonnes vacances à tous ! ■



SERVICE

L'inauguration de la nouvelle déchetterie de Givors

Située dans la Zac de Chantelôt à Grigny, à la limite de Givors, la nouvelle déchetterie a été inaugurée le 12 juin dernier. La coupure du ruban et la visite de la déchetterie se sont déroulées avec Christiane Charnay, première adjointe du maire de Givors, accompagnée de Mohamed Benoui, Brigitte D'Aniello Rosa, Brigitte Jannot, Thierry Philip, vice-président du Grand Lyon, des personnels de l'équipement et les riverains. « *La nouvelle déchetterie offrira plus de confort, de visibilité, de sécurité aux usagers, et permettra d'accroître l'ampleur des recyclages sur les communes de Givors et Grigny.* » souligne Christiane Charnay en ouvrant le discours. Thierry Philip a poursuivi en insistant sur le progrès que représente cette déchetterie constituée de 10 quais et adaptée aux nouvelles exigences environnementales de tri de l'agglomération. Satisfaits de cette avancée, ils espèrent que les riverains sauront l'utiliser et oublier les mauvaises habitudes de dépôts sauvages. ■

COMMÉMORATION

L'appel du 18 juin

Le 18 juin dernier, plusieurs élus et de nombreux Givordins se sont réunis sur l'esplanade de la Résistance et de la Déportation. L'occasion de rappeler le message fort du général De Gaulle, qui depuis Londres et l'antenne de la BBC, avait lancé un cri de révolte contre les occupants allemands. « *L'appel du 18 juin 1940, geste de refus, véritable appel à la résistance, devient un cri de ralliement de toutes celles et ceux qui ne se résignent pas à accepter la défaite et le régime de l'occupation allemande* », a déclaré Henri Bazin, élu de la municipalité, lors de son discours, « *avec acte de foi et de raison, l'appel est aussi un message d'espoir pour une nation vaincue et abattue par la défaite* », poursuit-il. Un geste qui va changer le cours de l'histoire, soulevant ainsi nombre de citoyens patriotes, amoureux de leur pays et de la liberté. « *Aujourd'hui, comme chaque année, quand nous rendons hommage à leur dévouement ainsi qu'à leur courage, nous rendons hommage à la France dans toute sa diversité, à la France riche et forte de toutes ses différences* », a tenu à rappeler Martial Passi, maire de Givors et conseiller général du Rhône. Une manière de rappeler que sept décennies après, le combat reste plus que jamais nécessaire face à la xénophobie et aux fanatismes. ■





SÉCURITÉ

Partez l'esprit tranquille

Comme chaque été, l'opération tranquillité vacances menée par les forces de l'ordre, permet aux vacanciers de partir sereins et de se prémunir contre les cambriolages. Pour bénéficier de ce dispositif, vous devez signaler au commissariat de Givors, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. ■

Commissariat de Givors
rue Pierre-Sémard ✆ 04 72 49 26 50.

INITIATIVE

Un jardin thérapeutique à l'Ehpad Saint-Vincent

L'association d'éducation à l'environnement *Naturama* et la maison de retraite St-Vincent se sont unis dans la création d'un jardin thérapeutique sur les terrasses de l'Ehpad de Givors. Le 6 juin dernier, dans le cadre de leur journée de solidarité, 25 bénévoles de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes se sont mobilisés pour construire 9 jardinières et commencer la fabrication d'un jardin aromatique sous forme de spirale à l'entrée de la résidence. Magali Damestoy, responsable logistique et vie sociétale à l'Ehpad, a ouvert le discours d'accueil en soulignant que le projet avait pour but « *d'améliorer la relation entre l'homme et son territoire de vie* ». Prévu pour les personnes âgées, ce jardin leur permettra de s'occuper, précise Christophe Darpheuil, directeur de l'association. Réel *projet pilote*, il sera repris au sein d'autres résidences du département et un guide sera créé à titre d'exemple. C'est grâce au soutien matériel et financier de la région, du Grand Lyon, de la ville de Givors, de l'Opac, de la fondation Caisse d'Epargne solidaire et de l'Ehpad que ce projet a vu le jour. ■


Photo : Naturama



CONSEIL MUNICIPAL EN DIRECT



Baisse des dotations d'état : un tsunami financier pour les communes

Les conseillers municipaux se sont réunis le 30 juin dernier afin de débattre des dossiers importants pour l'avenir de la ville. Il a été notamment question du budget de la commune et des difficultés qui s'annoncent pour toutes les collectivités par la baisse de 11 milliards d'euros de dotations d'État aux collectivités locales, soit pour notre commune entre 800 000 à 1 million d'euros en moins par an.

En préambule, Martial Passi, maire de Givors, a fait savoir qu'il avait organisé une réunion rassemblant des représentants de chaque groupe afin d'apporter des modifications au règlement intérieur du conseil municipal. Il a ainsi été décidé de ne plus limiter le temps de parole ainsi que le nombre d'interventions dès lors que celle-ci concerne l'objet de la délibération (25 pour : majorité municipale, 8 abstentions : FN + UMP + divers gauche).

Le conseil municipal s'est ensuite penché sur l'approbation du compte administratif 2013. Il dresse un bilan positif de la situation financière de la commune qui a pu réaliser de nombreux investissements grâce à l'autofinancement dégagé sur l'exercice 2012 et aux subventions d'équipement reçues. Il n'a eu aucun recours à l'emprunt.

Sur l'exercice 2013, l'endettement continue de diminuer et la dette représente au 31 décembre 2013, un montant global de 168 631,38 euros, soit une somme de 8,75 euros par habitant. En comparaison, au niveau national, le montant moyen est de 955 euros par habitant pour la même strate démographique (24 pour : majorité municipale, 6 contre : FN + UMP, 2 abstentions : divers gauche, Martial Passi ne prend pas part au vote). Afin de poursuivre cette bonne dynamique, le conseil municipal a décidé d'affecter 3 637 417,61 euros d'un résultat global excédent des frais de fonctionnement 2013 sur l'année 2014 (25 pour : majorité municipale, 2 contre : UMP, 6 abstentions : FN + divers gauche).

Toutefois la bonne santé financière de la ville risque d'être sérieusement remise en cause par la baisse massive des dotations de l'État aux collectivités locales. Martial Passi, maire de Givors, a présenté une motion au conseil municipal de l'Association des maires de France qui s'opposent à cette amputation de 11 milliards d'euros des dotations d'État d'ici 2017, risquant d'asphyxier les finances locales et de pénaliser les populations. Pour Givors, cela représente une perte estimée de 5 à 6 millions d'ici 2017 (25 pour : majorité municipale + FN + UMP, 2 abstentions : divers gauche, 6 refus de vote : PS). Une pétition est également disponible dans le hall de la mairie et sur le site internet de la ville.

Par ailleurs, le dispositif *contrat municipal étudiant* qui vise à aider les étudiants givordins les plus modestes dans leurs études supérieures, a été reconduit pour 2014. Ce sont 17 contrats qui seront signés. Depuis 2011, ce dispositif a permis à 34 jeunes givordins de s'impliquer et de participer à la vie locale, au travers des missions qui leur ont été confiées au sein de services municipaux comme au sein d'acteurs associatifs (26 pour : majorité municipale + divers gauche, 6 abstentions : FN + UMP).

Enfin, le maire va déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'État afin de bénéficier d'une aide financière sur les dépenses d'investissement 2014 de la vidéo protection (30 pour : majorité municipale + FN + UMP, 2 contre : divers gauche). Deux agents communaux qui ont été victimes d'outrages dans l'exercice de leur profession se sont vus accorder une protection fonctionnelle (unanimité). ■

AU CŒUR DES DÉLIBÉRATIONS

Modification de la tarification des activités de la direction de l'enfance

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à compter de la rentrée 2014-2015, des ateliers périscolaires vont être mis en place. Pour permettre un accès à tous les enfants givordins, il est proposé la gratuité des ateliers périscolaires ainsi que des transports sur les équipements sportifs et culturels, sous réserve de l'acquittement de la carte môme qui est de 5 euros.

Unanimité



Sur le vif !

Le conseil municipal, qui se déroulait au même moment que le 8ème de finale de la Coupe du monde de football entre la France et le Nigéria, a salué chaque but marqué par les Bleus et leur qualification pour les quarts de finale.

Modification du règlement intérieur de l'espace nautique et fixation de tarif

Le conseil a entériné l'obligation du port du bonnet de bain à partir du 15 septembre 2014. Afin d'habituer progressivement les utilisateurs à cette nouvelle disposition, une campagne d'information sera réalisée jusqu'à fin août, notamment avec des journées où les bonnets seront obligatoires et fournis. Par la suite, des bonnets seront en vente à l'accueil de la piscine pour deux euros pièce.

Unanimité

Subventions aux associations pour 2014 – Convention d'objectifs et de moyens avec la fédération régionale des MJC

Le maire a été autorisé à signer la convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2014 avec la fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture, à partir de laquelle la subvention municipale de 59 841 euros sera versée.

29 pour | majorité municipale +UMP + divers gauche
4 contre | FN

Subventions des actions du contrat urbain de cohésion sociale

Le contrat urbain de cohésion sociale concerne les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à savoir le centre-ville, les Vernes et les tours Maurice-Thorez. Les objectifs partagés par les signataires (la ville, l'État, la région, le département, le Grand Lyon) visent le renforcement des solidarités, la cohésion du territoire et la lutte contre les exclusions. Afin de permettre aux différentes actions d'être menées à Givors, le maire a été autorisé à demander les subventions nécessaires.

27 pour | majorité municipale + divers gauche
6 abstentions | FN + UMP

Restructuration des garages Duclos – Convention d'attribution de subvention à l'Opac du Rhône

Afin de permettre l'opération de démolition / restructuration de l'ouvrage de stationnement, une convention d'attribution de subvention va être établie entre la ville de Givors et l'Opac du Rhône.

24 pour | majorité municipale
2 contre | divers gauche • **6 abstentions** | FN + UMP

Résidentialisation Jean-Moulin – Quartier des Vernes – Convention financière de mise à disposition de foncier et d'autorisation de travaux

Située de manière enclavée en contrebas de l'avenue Lénine, la barre Jean-Moulin, propriété d'Alliade Habitat, a été partiellement démolie dans les années 90. Elle représente aujourd'hui 2 ensembles immobiliers distincts d'un total de 236 logements. Le projet de résidentialisation vise à atténuer les conflits d'usage et à mieux hiérarchiser les limites entre espaces publics et espaces privés.

24 pour | majorité municipale
2 contre | divers gauche • **6 abstentions** | FN + UMP


Pôle petite enfance Marie-Antoinette-Goubelly

PETITE ENFANCE

Diversité et qualité d'accueil pour les petits Givordins

Question majeure pour la municipalité, la petite enfance fourmille de projets pour accompagner au mieux les premières années des tout- petits.

par Salim Benarab

S'éveiller, apprendre, grandir. Voici en quelques mots le socle d'un service de petite enfance. La ville a créé un tout nouveau pôle petite enfance, inauguré en février 2013, pour un investissement total de 1,6 million d'euros, cofinancés avec la Caf et le conseil général du Rhône. Un lieu qui répond aux besoins des parents et qui regroupe un Établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje), un relais d'assistants maternels et un lieu d'accueil enfants-parents (Jeudis soleil).

Dans cet équipement, les professionnels du secteur peuvent ainsi travailler dans les meilleures conditions et offrir un service de qualité, aux 168 enfants accueillis en 2013. *« Cette qualité d'accueil se traduit par un projet pédagogique qui met en avant le bien-être de l'enfant au sein de la structure et qui répond aux exigences des parents »*, nous explique Aurélie Lacroix, directrice du Pôle petite enfance (Ppe) de Givors. En 2013, la ville a d'ailleurs financé le fonctionnement de la structure à 46 %. Le reste étant financé par la Caf à 36 % et une participation des parents.

Des modes de gardes multiples

En plus d'une crèche moderne, le Ppe dispose d'un Relais d'assistants maternels (Ram). Ce dispositif, voulu par la municipalité, permet de mettre en lien les parents et les 131 assistants maternels exerçant à Givors. Les parents y trouvent conseil et soutien dans leurs recherches et démarches administratives. Les assistants maternels y trouvent un lieu de rencontres, d'échanges. C'est aussi un espace de formation et d'informations sur la législation en vigueur et les pratiques professionnelles. Enfin, pour les enfants, il permet de pouvoir bénéficier d'un lieu d'accueil collectif où tous peuvent se sociabiliser.

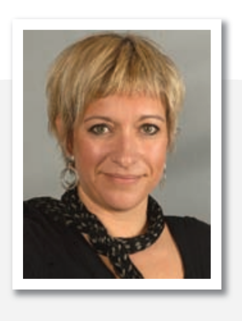
Un espace d'autant plus intéressant qu'il est gratuit et encadré par des professionnels, employés de la ville. Aujourd'hui, 377 enfants bénéficient de ce mode de garde.

« Cette qualité d'accueil se traduit par un projet pédagogique qui met en avant le bien-être de l'enfant au sein de la structure et qui répond aux exigences des parents »

Il reste pour autant 129 places disponibles. De quoi répondre aux besoins croissants de la ville avec les nouvelles habitations et les naissances en constante augmentation. La municipalité entend répondre encore mieux aux attentes des parents et aux futurs besoins. Ainsi, elle prévoit l'ouverture d'une 3ème antenne du Ram aux Vernes courant 2015, afin de proposer un temps d'accueil collectif et une permanence supplémentaires.

Par ailleurs, et afin de célébrer toutes ces forces vives, la ville organise, en partenariat avec tous les professionnels du secteur, la *fête de la petite enfance* le 20 septembre 2014. Pendant une journée, au parc Normandie-Niemen, parents et enfants pourront avoir une vision globale de l'accueil proposé à Givors et participer à de nombreuses activités ludiques. La journée se terminera par *le Petit bal*, un concert dédié aux enfants.

Questions à ...



Cécile Bracco,
élue en charge de l'enfance et de la petite enfance

En quoi ce domaine de la petite enfance est-il important pour la municipalité ?

Il concerne les premiers instants du développement de la vie de l'enfant et intervient dans les domaines tels que les soins, l'éveil, aussi bien culturel que sensoriel, et la socialisation de l'enfant. D'où l'importance d'un accueil qualitatif et quantitatif, ce qui est le cas à Givors. Effectivement, puisque le personnel est présent en quantité suffisante au regard des normes nationales et est investi et motivé. Des projets sont élaborés en partenariat avec les autres structures de la ville comme le conservatoire et la médiathèque.

Quels sont les axes de développement durant ce mandat ?

Les axes de développement sont ceux amenés dans le plan de mandat : l'augmentation de 50 % du nombre de places d'accueil, l'ouverture d'un relais d'assistantes maternelles aux Vernes, le soutien de la ville à la création de micro-crèches. La priorité est donc donnée au développement des structures petite enfance et à la diversification des modes de garde en tenant compte des besoins selon les secteurs, et de l'évolution des besoins des parents, car elles représentent un lien social structurant dans la ville.

Mode de garde

Collectif

Pôle petite enfance

> **60 places**

Aurélie Lacroix ✆ 04 72 49 82 30

Centres sociaux

> **50 places, réparties :**

- 30 places | Centre social Camille-Claudel
Emmanuelle Roux ✆ 04 78 73 40 49
haltepp.cc@centresociauxgivors.fr

- 20 places | Centre social Jacques-Prévert
Florence Novo ✆ 04 72 24 14 66
halte.jp@centresociauxgivors.fr

Individuel

Relais d'assistants maternels La P'tite Ruche

> **131 assistants maternels**
> **500 places, dont 129 disponibles**

La P'tite Ruche - 7, rue Gabriel-Péri
Christine Herda ✆ 04 37 41 16 94
christine.herda@ville-givors.fr

Pôle petite enfance - 14, rue Jacques-Prévert
Cécile Bulcourt ✆ 04 72 49 82 35
cecile.bulcourt@ville-givors.fr



INAUGURATION

L'école Sainte-Marie se rénove

Après 8 mois de chantier, les nouveaux bâtiments de l'école Sainte-Marie ont été inaugurés, le 4 juillet dernier.

par Salim Benarab

Il aura fallu beaucoup d'efforts pour mener à bien la rénovation de l'école Sainte-Marie. Des travaux de mises aux normes d'accessibilité et de sécurité étaient nécessaires dans l'école givordine pour assurer sa pérennité et de bonnes conditions d'études pour les 100 enfants inscrits. En 2011, elle intègre le centre scolaire *Saint-Thomas-d'Aquin Veritas* dont font partie le collège et lycée Notre-Dame. Grâce au soutien de sa fondation et de l'enseignement catholique, les 800 000 euros nécessaires aux travaux sont réunis. Un nouveau bâtiment est construit avec un nouvel escalier central, un ascenseur et des sanitaires à chaque étage. La cour a été refaite ainsi que ses sanitaires, une nouvelle salle informatique et une nouvelle cantine. De nouveaux projets à venir viendront bientôt compléter cette transformation. L' inauguration s'est faite en présence de Philippe Blanc, directeur général du centre scolaire, de Gilles Bailliencourt, directeur diocesain et de Carole Fontaine, présidente de l'association des parents d'élèves. L'occasion pour le maire, Martial Passi, de souligner le travail du directeur du groupe scolaire, et ainsi que du responsable du secteur privé. Ce moment a permis de présenter la nouvelle directrice de l'école, Béatrice Bonnevialle, l'actuelle directrice de l'école Notre-Dame sera dorénavant à la tête des deux établissements. Elle vient en remplacement de Grégoire Lorthois, qui est muté à Lyon. ■



DÉMOCRATIE

Le Cme est entré dans la cour des grands

Dans le but de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions et de notre République, 17 enfants du Cme de Givors soutenus par Martial Passi sont allés à Paris, le 18 juin dernier pour visiter le Sénat. Les enfants ont été accompagnés par 4 encadrants et Cécile Bracco, conseillère municipale chargée de l'enfance et de la petite enfance.

Chaleureusement accueillis par Guy Fischer, sénateur du Rhône et ancien vice-président du Sénat, les enfants ont pu assister à une séance l'après-midi. Très heureux de cette sortie, ce projet n'a fait que renforcer les liens tissés entre les enfants-élus tout au long de cette année.

« Cette journée a été inoubliable » a déclaré Ayah Allag, élève de Cm2 à l'école Louise-Michel et maire du Cme. Ils ont également profité de la matinée pour visiter la tour Eiffel et le jardin du Luxembourg, après avoir découvert le Sénat. ■



RYTHMES SCOLAIRES

Le projet de la ville validé

Les conseils d'écoles ainsi que les services académiques ont validé les nouveaux rythmes scolaires proposés par la ville. Ils s'appliqueront dès la rentrée prochaine.

Le projet éducatif givordin concernant les nouveaux rythmes scolaires a obtenu un large plébiscite des conseils d'écoles de la ville (12 pour, 4 contre et 2 qui ne se sont pas départagés). Il a été définitivement confirmé par les services académiques. Ainsi, à la rentrée 2014, une nouvelle organisation du temps scolaire sera appliquée. Elle aura pour objectif de favoriser les apprentissages fondamentaux avec une meilleure prise en compte du rythme biologique de l'enfant qui a une meilleure concentration le matin, d'où l'ajout d'une demi-journée (mercredi matin) à Givors. On assistera également à une meilleure articulation entre le temps scolaire et le temps périscolaire. L'ensemble des activités proposées aux enfants durant le temps périscolaire sera complémentaire et gratuit. Les élèves pourront accéder à des ateliers sportifs, culturels et « *découverte* » qui ont pour objet de développer leur curiosité intellectuelle, et leur permettre de se découvrir des compétences, des centres d'intérêt nouveaux. Les préinscriptions aux activités périscolaires commenceront le jour de la rentrée à partir d'une offre détaillée des ateliers qui sera communiquée aux familles. Les activités débuteront le 22 septembre. Entre le jour de la rentrée et le 22 septembre, un accueil échelonné sera proposé avec là aussi de nombreuses activités. Enfin, la carte Môme qui est le passeport obligatoire du périscolaire givordin pour inscrire chaque enfant, sera mise à disposition des familles au *service à la famille* et à l'annexe des Vernes, dès la rentrée au tarif très modique de cinq euros. ■

Coût du périscolaire pour les familles dans différentes communes voisines :

- de 0,5 € à 1,85 € de l'heure à Mornant
- une moyenne de 127 € à l'année à Lyon
- de 10 à 30 € par trimestre à Oullins *(en plus de la hausse de 8 % des taux communaux)*
- de 14 à 108 € par an à Saint-Genis-Laval
- de 1,62 € à 6,54 € pour 3 heures par semaine à Francheville
- de 14,4 € à 72 € par trimestre à Sainte-Foy-les-Lyon
- 2,5 € de 16:45 à 19:00 à Tassin-la-Demi-Lune

EXEMPLE D'ATELIERS DÉCOUVERTE

Activités manuelles

- fabrication de marionnettes pour un spectacle, de bonhommes géants à partir de matériaux de récupération pour une expo, de décoration (Noël, fête des mères etc...)

Atelier nature

- activités manuelles à partir d'élèments naturels (herbier, nichoirs, serres...)
- participation aux « jardins partagés », rue du moulin, avec l'ALSH de la Rama
- création de potagers dans les écoles

EXEMPLE D'ATELIERS CULTURELS

Arts plastiques

- visite de l'exposition installée à la Mostra
- découverte des matériaux, des supports, des modes d'expression artistique à partir de l'univers d'un artiste exposé à la Mostra où en résidence dans une école.
- visite d'un musée extérieur

Livre, lecture et multimédia

Sensibilisation au livre, à partir d'histoires, de livres animés et jeux éducatifs. Niveau maternelle

EXEMPLE D'ATELIERS SPORTIFS

- **Sports collectifs :** basket, foot, rugby, handball, hockey, kin-ball, tchouk-ball
- **Sports de raquettes :** tennis, tennis de table, badminton,
- **Sports de confrontation :** judo, lutte, capoera, boxe éducative, karaté
- **Expression corporelle :** danse, accro sport, gymnastique, escalade
- **Activités nautiques :** natation, water-polo, canoé kayak, sauvetage
- **Activités diverses :** rollers, vélo, athlétisme, 1er secours etc...





En vue !

Retour en image sur l'actualité givordine

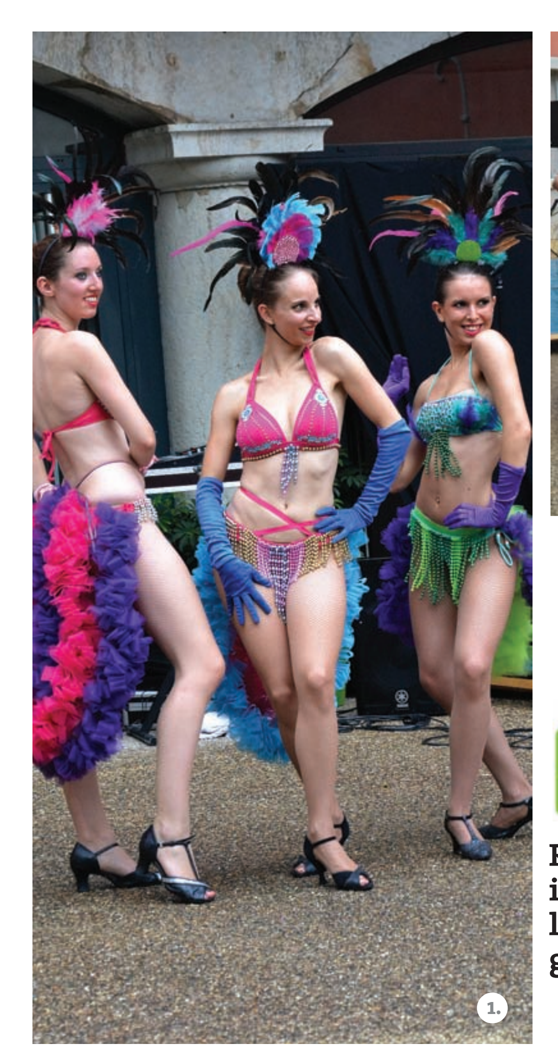


Sur un air de zumba

Un programme riche et festif a été proposé aux Givordins les 21 et 22 juin derniers à l'occasion de la fête de la ville qui s'est tenue au parc Normandie-Niemen.

La 18ème édition de la fête de la ville a été placée cette année sous le signe du Brésil, coupe du monde oblige. Danseuses brésiliennes, zumba ainsi que les artistes qui se sont succédé sur scène ont assuré le spectacle. Les Givordins ont comme à l'accoutumée, répondu présents à cette grande fête qui réunit les familles de la ville et les visiteurs venus profiter des animations proposées et de la cuisine internationale. ■




1.


2.

En vue !

Retour en image sur l'actualité givordine

3.

1 et 2. Spectacle cabaret, Samba et petit French cancan avec les danseuses de la troupe de *l'Avant Scène,* lors des *Guinguettes 2014* .

3. Pari réussi pour le premier bal des sapeurs pompiers de Givors qui a réuni 600 personnes pour faire la fête dans leur caserne.

5. Retransmission sur grand écran, à l'Orangeraie, de la finale de la coupe du monde de football, Allemagne - Argentine avec la victoire des Allemands 1-0.

4 et 6. 24 doublettes ont répondu présentes pour le concours de pétanque des *Guinguettes*.Les finalistes du concours de boules récompensés par Martial Passi, maire de Givors, et les élus : Brigitte d'Aniello-Rosa, Ali Semari et Jean-Jacques Routaboul

Précision : La décision d'annuler le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet dernier a été prise en raison des conditions météo exécrables. C'est donc en accord avec l'artificier et après consultation des services météorologiques que la municipalité a décidé de reporter le feu d'artifice. Compte tenu de l'heure tardive, il a été techniquement impossible de diffuser très largement l'information.


5.


6.

Exemples récents d'infractions qui ont fait l'objet d'une verbalisation

Parole d'élu

Lutter contre les incivilités



Louis Soulier
adjoint chargé de la sécurité, de la prévention, de la Maison de Justice et du droit, des marchés forains

« Nous assistons de plus en plus à une dérive des règles du bien vivre ensemble et de civilité et cela dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Vie quotidienne :

- *Décharges sauvages sur les trottoirs et pieds d'immeubles.*
- *Poubelles non rentrées qui restent sur la voie publique pendant plusieurs jours.*
- *Déjections canines sur les trottoirs et sur les aires de jeux pour enfants.*
- *Mégots de cigarettes laissés à proximité des terrasses de bars.*
- *Squares et jardins publics : cannettes, emballages de nourritures diverses laissés dans les allées (alors qu'à proximité des poubelles sont installées).*
- *Occupation de l'espace public sans autorisation municipale (terrasses).*
- *Mécanique sauvage effectuée à plusieurs endroits de la ville (les trottoirs, parkings sont souillés de graisse et d'huile avec abandon de pièces mécaniques).*

Non-respect du code de la route :

- *Vitesse excessive en ville.*
- *Non-respect des règles du code de la route, notamment des feux de circulation et priorités.*
- *Conduite sans assurance (des contrôles réguliers seront effectués)*
- *Stationnement anarchique (sur les trottoirs, passages piétons, portes de garages, en double file, sur les emplacements réservés aux handicapés).*

À Givors, nous avons la chance d'avoir des agents municipaux compétents, une police municipale au service des Givordins. Tous aiment leur ville et sont entièrement dévoués à la population pour que nous vivions dans la propreté et en toute sécurité. Certains agents, dont les ASVP par exemple, sont de plus en plus exposés à des insultes et menaces physiques de la part de quelques individus récalcitrants à toutes les règles de bonne conduite.

D'autres prétendent :

Nous sommes à Givors et « on fait ce que l'on veut... nous payons des impôts et la ville n'a qu'à embaucher pour assurer la propreté...»

En qualité d'élus, nous ne tolérerons plus de tels comportements et serons toujours aux côtés de nos agents et de notre police pour les assister dans leur travail au quotidien. Tout manquement aux règles de bonne conduite fera systématiquement l'objet d'une verbalisation (pour cela la vidéo-protection sera un outil important pour la recherche des personnes en infraction) et dans le cas d'insultes et menaces physiques, un dépôt de plainte à l'encontre des individus non respectueux sera systématiquement effectué ».



ANIMATION

La première foire d'été fait le plein

La nouvelle foire d'été de Givors a attiré de nombreux visiteurs samedi 14 juin. Tous sont venus dénicher les bons plans parmi plus de cinquante stands présents durant la manifestation, organisée par la ville de Givors en partenariat avec l'association *Les Boutiques de Givors*. Des animations ont également été proposées avec comme invité-surprise Givordino, la nouvelle mascotte de la ville. L'abeille a rencontré les forains et posé en photo avec les badauds dans les rues du centre-ville rendues entièrement piétonnes. Cette première édition a permis de soutenir le commerce du centre-ville avec un événement populaire attractif. *« Avec cette foire d'été, on propose aux Givordines et Givordins, ainsi qu'aux amis de notre ville, des animations de qualité qui permettent de passer une belle journée et de contribuer au rayonnement de notre cité »*, a déclaré Christiane Charnay, première adjointe, en charge de la politique de la ville, de la démocratie participative et des commerces. ■



COMMERCE

Vapoclock à l'heure de la cigarette électronique

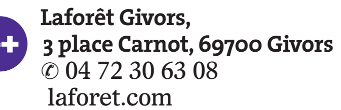
Ouverte en mai, la boutique Vapoclock, située 20 rue Victor-Hugo, est spécialisée dans le vapotage. Delphine Weggen, gérante, propose de nombreux kits de cigarettes électroniques ainsi que les accessoires, batteries, réservoirs et tours de cou. La boutique offre une gamme importante d'e-liquides, avec des dosages en nicotine variés et des saveurs originales. Tous les e-liquides sont de fabrication française. La gérante, déjà installée à Rive de Gier, avait une grande clientèle givordine, aujourd'hui heureuse de se rendre tout près de chez elle, dans cette nouvelle succursale. La gérante met un point d'honneur sur le conseil. Elle remet d'ailleurs à chacun de ses clients une fiche mode d'emploi qui répond aux questions fréquentes des utilisateurs. Enfin, une carte de fidélité permet de récompenser les bons clients, avec des remises. ■

IMMOBILIER

Laforêt prend racine à Givors



Convivialité, clarté, efficacité, confiance, voilà les valeurs portées par la nouvelle agence *Laforêt*. Située 3 place Carnot, elle a ouvert ses portes début juin, après deux mois de travaux. Son gérant, Stéphane Colin, connaît bien le secteur. Ce Grignerot a choisi Givors pour développer le réseau de franchise immobilier. Il a, par la même occasion, créé sa première entreprise. Un vrai défi pour cet ancien responsable régional de grands groupes. Avec le directeur, son assistante et ses 3 négociateurs, l'agence givordine couvre un secteur de 8 à 10 kilomètres autour de la ville. Elle propose la vente et la location de biens immobiliers ainsi que la gestion locative, avec tous les services nécessaires pour accompagner au mieux les propriétaires actuels et futurs. Des conseils et un suivi personnalisé permettent aussi aux clients d'avoir toutes les clés pour des démarches facilitées. Une partie de son activité s'adresse également aux professionnels. En plus des offres disponibles en agence, l'entreprise dispose également du site *laforet.com* où toutes les annonces sont référencées. ■



Laforêt Givors,
3 place Carnot, 69700 Givors
✆ 04 72 30 63 08
laforet.com

ÉVÈNEMENT

30 ans après, la Jsa de Givors dans les cœurs

La Jeunesse sportive algérienne (Jsa) était au centre des festivités organisées par la JsoG et l'Apca, à l'occasion du 30ème anniversaire de la victoire formidable de cette équipe de football en coupe de France Fsgt (Fédération sportive et gymnique du travail).



par Yazid Amiar



Les aficionados du sport givordin en général et de la Jsa en particulier, étaient au rendez-vous les 13, 14 et 15 juin derniers pour célébrer le 30ème anniversaire de la victoire des hommes d'Aïssa Belkheir en coupe de France Fsgt, qui constitue un véritable exploit sportif et humain, et qui à l'époque mobilise tout Givors.



Parmi eux, les anciens joueurs de l'équipe ont ressorti les tenues pour un match de gala qui les a opposés aux anciens du Sog football. Khaled Lemmouchia, international algérien, qui a disputé la coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, a également pris part à l'un des matches qui se sont déroulés durant ce week-end placé sous le signe du souvenir et de l'avenir puisque de nombreux jeunes du JsoG ont participé à la fête dans le cadre d'un tournoi U13 réunissant une quinzaine d'équipes de la région.



Dans les tribunes, anciens supporters, dirigeants et élus sont venus participer à la fête. Malika Boukhaloua et Liliane Alcaraz, femmes des dirigeants de la Jsa et du Sog de l'époque, ont reçu des présents de la part des anciens joueurs. Un livre spécial 30 ans a été édité et est disponible auprès de la JsoG.

À la fin des rencontres sportives, tous se sont retrouvés autour d'une paëlla géante pour un moment convivial, digne de la grande époque de la Jsa de Givors. ■







SPORT DE CONTACT

3 médaillés mondiaux pour le club sport de contact de Givors

par Salim Benarab

Les Givordins ont accompli l'exploit aux championnats du monde de full contact et de kick-boxing de la fédération Wako, le plus haut niveau. C'était en Italie, à Liliano, le week-end des 14 et 15 juin derniers. Parmi les 4 jeunes envoyés défendre les couleurs du club et de Givors, 3 sont revenus avec des médailles de bronze. Il s'agit de Farès Ziam (en kick-boxing, - de 74kg), Mamadou Silver (full contact, - de 75kg) et Anthony Basilicani (full contact, - de 60kg). Aïssa Azzouzi (semi-contact -dérivé du karaté-, - de 79kg) s'est incliné en quart de final et arrive quant à lui 5ème. Ces résultats démontrent l'investissement des sportifs qui s'entraînent jusqu à 5 fois par semaine. Ils prouvent aussi la qualité des entraînements du club et de ses équipements au sein du palais des sports. De quoi satisfaire Belkacem Bala, le président du club : *« on a déjà eu une médaille d'or avec Eddy Naït Slimani, il y a quelques années. Mais c'est la première fois dans l'histoire du club que nous avons 3 médailles de bronze »*, explique-t-il, *« je suis très content de ce résultat. Cela montre la montée en puissance du club »*. Toujours en quête de nouveaux talents, il appelle tous les passionnés et les curieux à s'inscrire dès la rentrée prochaine. Le club compte aujourd'hui 90 licenciés. ■

RANDONNÉE

Les cyclistes givordins bravent à nouveau le Mont-Ventoux



Après un Tour de France 2013 mémorable et une étape Givors - Mont-Ventoux, il semblait inévitable de repartir à l'ascension de la célèbre montagne. Pour cette deuxième édition, le Vélo Club Givordin et le club cyclotouriste de Montagny, en collaboration avec le service des sports de la ville de Givors, sont repartis dans le sillage de Christopher Froome, vainqueur de l'étape en 2013 les 14 et 15 juin derniers. Ils étaient accompagnés par l'amicale des sapeurs-pompiers, pour la sécurité. 12 motards, une voiture balai et 3 mini-bus ont accompagné les participants et balisé le trajet. Partis de Givors à 8h, les 70 cyclistes se sont dirigés vers Vaison-la-Romaine, la première étape, soit 194 kilomètres. Accueillis avec enthousiasme dans le stade de la ville du Vaucluse, c'est le lendemain matin qu'ils ont entamé la partie la plus difficile, l'ascension du Mont-Ventoux et ses 1 910 m. Au total, 65 km de côte, où seule la force de l'esprit peut dominer la souffrance physique et la difficulté du parcours. Et malgré cela, l'ambiance est restée au beau fixe, entre convivialité et esprit sportif. S'en est suivie une belle descente et un retour plein de belles images à Givors le dimanche soir. Grâce aux partenaires institutionnels et privés, l'événement a pu se faire dans les meilleures conditions, attirant des passionnés de Corbas, Saint-Étienne ou encore de l'Isère. Un beau succès qui présage d'une prochaine édition en 2015, toujours plus passionnante. ■



TRAVAUX

Foison d'aménagements à votre service

Plusieurs chantiers de quartier changent la ville et la rendent plus agréable à vivre.

par Salim Benarab

Nouvelle aire de jeu place Pasteur



Une nouvelle aire de jeux a été installée dans le courant du mois de juin, place pasteur. Objectif : compléter l'offre globale d'aires de jeux dans chaque quartier et permettre aux petits de la crèche Marie-Antoinette-Goubelly, toute proche, de l'autre côté du pont Sncf, de pouvoir s'y amuser. Les travaux représentent un investissement de 45 000 euros pour la ville.

Les travaux rue Denfert-Rochereau avancent

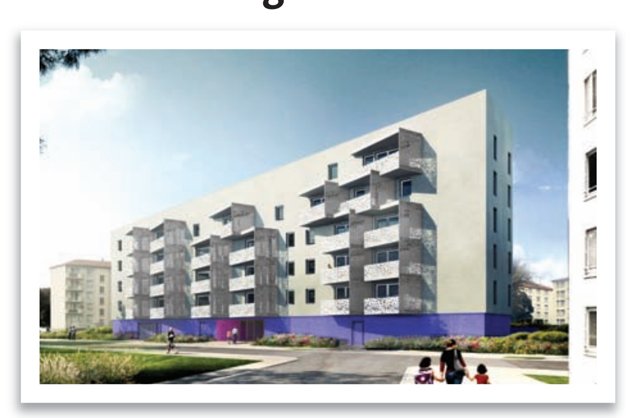
Les travaux de voirie rue Denfert-Rochereau et rue Alarcon sont en bonne voie, après plusieurs difficultés pour réaliser les réseaux d'assainissement. La livraison de la portion de voie entre le quai Lévy et la rue Alarcon, et le secteur rue Alarcon et le long de l'église, devrait être faite fin août. En parallèle, le traitement de la portion de la rue Denfert-Rochereau entre la rue Alarcon et le carrefour avec la rue Longarini commencera dès le mois d'août.

Démolition de l'ancien immeuble des arts plastiques



Ancienne école puis lieu d'accueil des arts plastiques, le bâtiment situé en face du conservatoire a été démoli fin juin. L'évacuation des gravats de mâchefer, vers une décharge spécifique a nécessité plusieurs jours. S'en suit la purge des fondations. Ce chantier fait partie des projets de réaménagement urbain de l'îlot Oussekine porté par la ville.

33 nouveaux logements rue Yves-Farge



La construction du nouveau bâtiment de l'Opac rue Yves-Farge a commencé le 15 juillet 2014 pour une durée de 16 mois. Courant août, les barrières seront posées, puis les terrassements effectués. En septembre, les fondations seront construites puis le gros œuvre pourra commencer en octobre. Ce nouvel immeuble neuf permettra à 33 familles d'accéder à des logements de qualité dont 7 seront adaptés aux personnes dépendantes.



CIRCULATION

Nouveau sens de la circulation rue Vieille du Bourg

Après une concertation avec les habitants au premier trimestre 2014, un nouveau plan de circulation a été mis en place rue Vieille du Bourg. Ainsi depuis juin dernier la circulation sur cette voie n'est plus à double sens. Elle se fait en sens unique, de la route Neuve vers l'allée du Pré Vert, et de même, de la rue Piéroux vers l'allée du Pré Vert, dans le sens montant. Par ailleurs, la circulation change aussi sur la rue Piéroux, sur sa partie comprise entre la rue Jacques-Prévert et le carrefour rue Marie-Mas/rue du Bourg : cette rue est dorénavant en sens montant exclusivement. Ces changements ont été faits afin de garantir une meilleure sécurité des piétons et des automobilistes. De plus, cela va permettre de tracer les places de stationnement (pendant l'été) en zone bleue pour mieux répondre aux demandes des riverains (gratuité avec le macaron résident). ■

PATRIMOINE

St-Nicolas se dote d'un beau parvis

C'est une toute nouvelle place de l'église que les Givordins peuvent contempler aujourd'hui. Le parvis de l'église a été complètement réaménagé durant le mois de juin dernier. Objectif : mettre en valeur l'édifice, permettre un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite et mettre en place une meilleure circulation des riverains, piétons et automobilistes. Financé par le Grand Lyon, le parvis a donc bénéficié d'un élargissement et de la construction d'un sol en béton désactivé et en pierre. Le revêtement de la chaussée de la place de l'église est repris dans la foulée. Le traitement de la rue de l'église en rue piétonne sera fait à l'issue des travaux de la rue Denfert-Rochereau, début 2015. De quoi permettre une réelle promenade agréable en plein cœur de Givors. ■





EMPLOI

Le dispositif d'insertion professionnelle en pleine action

Titulaire d'un Capa Paysager agricole, Jonathan Debatista a fêté ses 19 ans le 10 juin dernier, jour de la pose de la première pierre du futur parking en centre-ville, où il a fait ses premiers pas en tant qu'ouvrier. En effet, dans le cadre du dispositif d'insertion mis en place par la municipalité dans les marchés publics, l'entreprise Roger-Martin a recruté Jonathan, plein d'ambition et de projets d'avenir. C'est via la mission locale qu'il a pu signer un contrat d'un an. ■

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les talents givordins à l'honneur

Givors a fêté la musique avec des animations musicales mises en scène par le conservatoire.

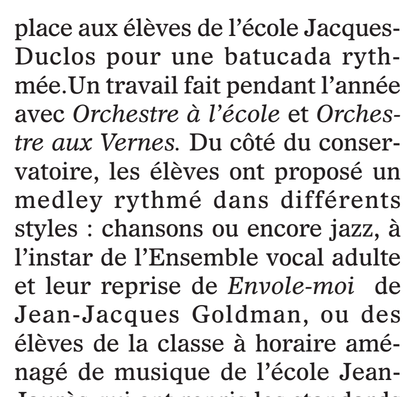
par Salim Benarab

C'est une fête de la musique plus que jamais populaire à laquelle les Givordins ont pu assister le 20 juin dernier. La veille de la fête de la ville, plusieurs scènes dispersées dans les différents quartiers ont été installées pour mettre à l'honneur les talents locaux et souvent amateurs. Dès 16 heures 45, les enfants des classes musicales de Romain- Rolland et Louise-Michel ont interprété plusieurs chansons. Ils ont ensuite fait place aux élèves de l'école Jacques-Duclos pour une batucada rythmée.Un travail fait pendant l'année avec *Orchestre à l'école* et *Orchestre aux Vernes*. Du côté du conservatoire, les élèves ont proposé un medley rythmé dans différents styles : chansons ou encore jazz, à l'instar de l'Ensemble vocal adulte et leur reprise de *Envole-moi* de Jean-Jacques Goldman, ou des élèves de la classe à horaire aménagé de musique de l'école Jean-Jaurès qui ont repris les standards de Michèle Bernard. Plus loin, au kiosque, c'est dans une ambiance plus pop et rock que les groupes givordins *Rouge Velours*, *Dav' & Many* et *Rootkit* se sont succédé. Enfin, la soirée s'est terminée au parc Normandie-Niemen où les élèves du conservatoire et la Philharmonie de Givors ont présenté un grand concert, pour une soirée pleine de mélodies et de passion pour la musique. ■

En images...











LES NUITS MOZAIQUES

Tunisiano en tête d'affiche

Pour sa nouvelle édition, *les Nuits Mozaïques* vous invitent à partager un moment convivial et chaleureux au cœur du quartier des Vernes. Se déroulant sur deux jours, les 18 et 19 juillet, ce festival populaire allie animations sportives et culturelles, musique et cinéma plein air avec *L'odyssée de Pi*. L'ouverture du festival se fera à partir de 19 heures 30 le vendredi 18 juillet avec une animation musicale sur le quartier, suivie d'un repas partagé au théâtre de verdure. *Les Nuits Mozaïques*, comme chaque année, prônent la diversité et le vivre-ensemble dans la joie et le partage. Le samedi 19 juillet, les concerts de Mazalda, Cheb Lakhdar et Tunisiano débuteront à partir de 22 heures et un feu d'artifice viendra clôturer ces deux jours de fête. Bonne fête à tous ! ■

MÉMOIRE

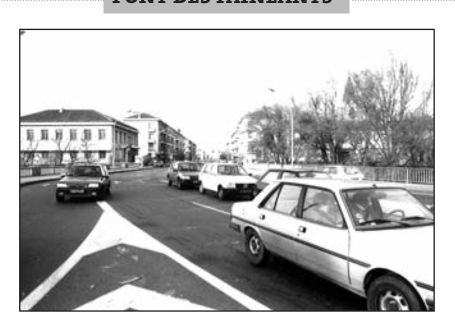
Givors, un siècle d'évolution et de progrès

Depuis le début du siècle dernier, des transformations profondes ont rythmé l'évolution de la ville, la rendant plus attractive et agréable à vivre. Nous vous proposons ici un voyage à travers le temps, pour vous rendre compte, à travers 3 photos (du début du XXème siècle, des années 80, d'aujourd'hui), de tout le chemin parcouru.

Début du XXe siècle | *1980* | *2014*

PONT DES FAINÉANTS









RUE ST-GÉRALD







PLACE PASTEUR







PLACE DE LA LIBERTÉ







Visite de l'Église S[t]-Nicolas lors des Journées européennes du patrimoine 2013.

L'agenda givordin

TOUT CE QUE LA VILLE VOUS RECOMMANDE POUR VIVRE PLUS ET MIEUX À GIVORS
du 15 juillet au 20 septembre 2014

CONCERT

SAMEDI 19 JUILLET
> **ROCK À LA BRICOTTE**
" Cache Ta Joie " de Factory en version concert
À partir de 17:30

SAISON CULTURELLE

VENDREDI 19 SEPTEMBRE
> **OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE ET DU THÉÂTRE**
place de la mairie
19:30

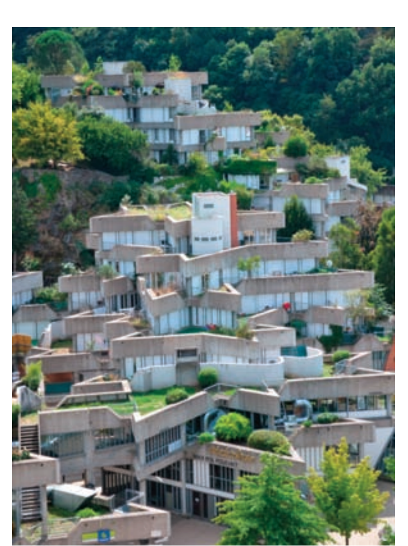
MÉDIATHÈQUE



HORAIRES D'ÉTÉ JUSQU'AU SAMEDI 30 AOÛT
> **mardi, mercredi, vendredi et samedi**
10:00 à 13:00

> **Fermeture exceptionnelle le 16 août**

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2014



SAMEDI 20 SEPTEMBRE ET DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
> **visites, parcours dans toute la ville**

LA MOSTRA

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
> **VERNISSAGE EXPOSITION**
11:00



PRÉPARATION : 20 MIN
CUISSON : 5 MIN



LA RECETTE D'ALICE

Bourek viande hâchée, pomme de terre petits pois

INGRÉDIENTS POUR 2 PERSONNES

- 400 gr de viande hâchée
- 1/2 oignon, 2 gousses d'ails
- 1 très grosse pomme de terre (ou 2 normales)
- 1 cuillère à café de persil frais
- 1 grosse poignée de petits pois frais (surgelés)
- 1 paquet de feuilles de bricks
- sel, poivre
- poivre rouge ,une pointe de curry

de l 'huile de tournesol pour friture

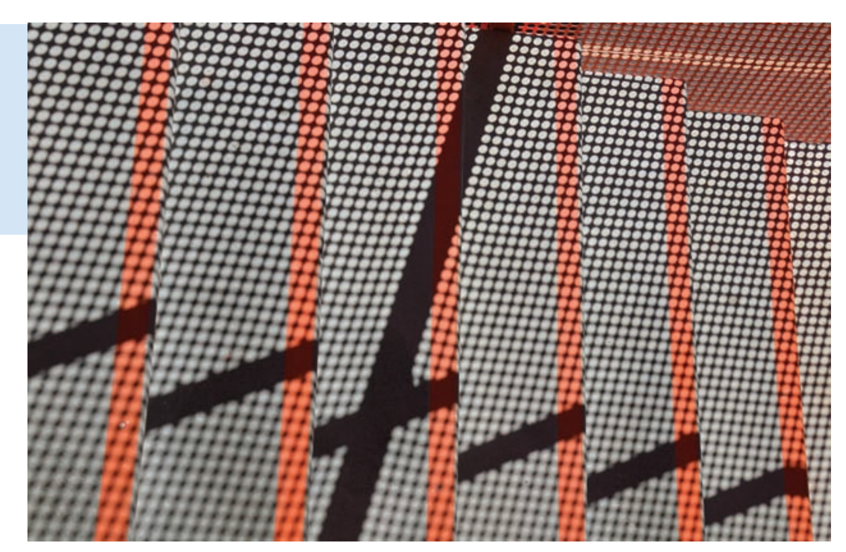
PRÉPARATION

- **Faire revenir l'oignon émincé dans un peu d'huile ajouter la viande hâchée, le sel, le poivre et le curry.**
- **Remuer la préparation sur le feu jusqu'à cuisson complète de la viande.**
- **Faire bouillir la pomme de terre et les petits pois dans de l'eau salée jusqu'à cuisson complète des légumes.**
- **Ajouter les légumes dans la poêle et remuer 2 minutes.**
- **Laisser refroidir la préparation sinon ça va déchirer les feuilles de bricks.**
- **Étaler un peu de farce sur les feuilles de brick.**
- **Faire chauffer de l'huile dans une poêle et faire frire 3 minutes de chaque côté.**
- **Déposer sur papier absorbant.**
- **Servir tiède.**

Devinette

Sauriez-vous reconnaître où a été prise cette photo ?
Pour participer, vous avez jusqu'au 15 août

Envoyez votre réponse à **vivreagivors@ville-givors.fr**
Pour plus d'équité, un tirage au sort aura lieu parmi les bonnes réponses. Il permettra à 10 personnes de recevoir un cadeau « *ville de Givors* ».



RÉPONSE DU PRÉCÉDENT NUMÉRO

Il s'agissait d'un détail du "mur des passages" rue Fleury Neuvesel à la Freydière

LES GAGNANTS AU TIRAGE AU SORT

1. Danniel Fayet
2. Elisa Perrin
3. Meriem Madina
4. Eliane Plesiat
5. Christelle Méleck



Globe-Trotter

Vous aussi :
- **Emportez le Vivre à Givors** lors de vos déplacements
- **Prenez-vous en photo** avec
- **Découvrez-vous peut-être dans le prochain numéro** de votre magazine favori !

Ce mois-ci : Thiziri à Montréal, avec le numéro consacré au Tour de France 2013

CONSTRUISONS ENSEMBLE

Quelle indemnité pour les élus givordins ?

« Le taux de l'indemnité de fonction d'un adjoint ne peut dépasser 27,5% de l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique » (nb: 65% pour le maire). Limpide !

De +, les élus de la majorité ont voté une majoration maximale de 15% des indemnités du maire et des adjoints, rendue possible pour une ville chef-lieu de canton, mais non obligatoire.

En ces temps de restrictions budgétaires et de manque d'argent, force est de constater que c'est une commune de droite Mornant qui a su renoncer à ce privilège et communiquer sans ambiguïté le montant des indemnités de ses élus.

Malgré nos demandes répétées, ces montants restent opaques à Givors.

Ici commence la transparence.

Mohamed Boudjellaba
Laurence Perrier

LE DÉFI GIVORDIN

Oui à l'agrandissement de l'hôpital !

En 2011 le maire a fait adopter 2 délibérations cédant gratuitement à l'hôpital 7,2 millions d'euros de biens appartenant aux Givordins. Nous étions contre.

Favorables à l'agrandissement de l'hôpital, nous proposions une location gratuite pour l'établissement hospitalier, les Givordins restant ainsi propriétaires. Refus du maire.

Les irrégularités de ces 2 délibérations nous ont amenés à déposer une requête au tribunal administratif qui vient de nous donner raison en les annulant!

Désormais les Givordins restent propriétaires de leurs biens et l'hôpital pourra continuer à s'agrandir sur des propriétés communales comme il le fait depuis 1958 sans aucun problème!

Plus d'infos sur :
www.givors.info

Michelle Pallandre
Alain Pelosato

GROUPE GIVORS BLEU MARINE

A Givors l'insécurité est un fléau et aucune réponse de la municipalité n'est au rendez vous

Agression au couteau rue des abricotiers dans le quartier Bans, feux de poubelles suite au match Algérie-Russie jeudi 26 juin dans le centre-ville de Givors, délinquance contre une employée de vie scolaire à l'école Jacques Duclos, fermeture partielle de l'antenne d'Intermarché dans le quartier des Vernes à la suite d'une série d'agressions d'une de ses employés, braquages des caves de résidents du quartier Ambroise Croizat, ou encore dégradations des halls d'entrée aux tours Maurice Thorez la liste des faits de délinquance est longue est non exhaustive.

Face à cette situation très grave, l'Etat et la municipalité ne semblent pas réagir. En effet nous apprenons que du côté de la police nationale, certains départs en retraite ne seront pas remplacés, ce qui aura pour effet une diminution supplémentaire d'effectifs de police déjà très maigres pour la zone police Givors-Grigny. Du côté de la municipalité, rien n'a été entrepris pour créer des postes de policiers municipaux, les armer ou encore étendre de manière significative le dispositif de vidéo surveillance. Antoine Mellies a donc écrit au Maire pour lui demander ce qu'il comptait mettre en œuvre pour renforcer la sécurité des Givordins. Nous attendons la réponse. Mais nous appelons également les givordins à se mobiliser pour dénoncer ces actes inacceptables en déposant plainte et en nous signalant tout fait de délinquance. La sécurité est le premier de vos droits, faites le respecter.

Web : www.givorsbleumarine2014.fr
Mail : gvbleumarine@gmail.com
Téléphone : 04 72 77 50 00

Antoine Méllies, Émilie Fernandes Ramalho, Arnaud Renouard, Marie-Josèphe Fay

GROUPE DES PERSONNALITÉS

Réforme scolaire : respecter le rythme et le bien-être des enfants givordins

Alors que l'Etat impose aux collectivités locales la mise en place d'une coûteuse réforme des rythmes scolaires évaluée à 180 000 euros*, il baisse ses dotations d'État générant pour la ville de Givors une perte de près d'1 million d'euros/an.

Ce contexte particulièrement difficile, la municipalité mettra tout en œuvre à la rentrée prochaine pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et leur proposer une offre périscolaire diversifiée et de qualité :

- allégement de la journée de classe, concentration des nouvelles heures périscolaires sur ½ journée, et maintien des deux heures de pause méridienne,
- proposition de 3 parcours éducatifs : culturel, sportif et découverte au choix des parents et transport gratuit vers les équipements sportifs et culturels,
- généralisation des accueils périscolaires matin et soir, élargissement des ateliers périscolaires du soir, et plan de formation des vacataires,
- répartition des 18 écoles selon 2 zones (mardi ou jeudi après-midi) pour une meilleure utilisation des équipements et une mobilisation optimale des personnels qualifiés.

Le choix d'une offre périscolaire gratuite pour les familles, doit favoriser un accès équitable de tous les enfants aux différentes activités, et ainsi participer à l'égalité des chances comme à la réussite du plus grand nombre.

Dans leur grande majorité, les conseils d'écoles se sont exprimés favorablement sur notre projet, validé le 17 juin 2014 par la rectrice. Tous les éléments sont donc réunis pour une rentrée sereine et studieuse.

Bonnes vacances à tous.

*Selon l'Association des Maires de France (mai 2014), cette réforme couterait autour de 168 euros par enfant. Il faudra déduire de ce coût supplémentaire pour les communes 50 euros par enfant, majoré de 40 euros par les communes comme Givors classées en DSU, soit une aide de l'Etat qui représente pour la ville 78 euros par enfant.

VOS ÉLUS

Nacer Khouatra, éducation, enseignement, developpement numérique communal
Mohamed Benoui, développement économique
Yamina Kahoul, ressources humaines
Solange Fornengo, culture, patrimoine, tourisme, fêtes et événements
Sarah Mrad, développement économique

GROUPE DES PERSONNALITÉS

Non aux baisses de dotations d'Etat !

Alors que la réalité quotidienne que vivent de nombreuses familles continue d'être difficile en matière de revenu, d'emploi, de logement, l'annonce par le gouvernement d'une forte baisse des financements d'Etat pour les collectivités locales est une très mauvaise nouvelle.

Les élus de la ville et les personnels du CCAS sont pleinement mobilisés pour recevoir les familles et aider les personnes en grande précarité, mais comment faire face à des demandes sociales qui ne cessent d'augmenter quand les communes, les départements, les organismes sociaux et les services publics de proximité vont devoir disposer de moyens amputés pour y répondre ?

La ville de Givors risque en effet de perdre 1 million par an d'ici 2017. 1 million € qui aurait pourtant été bien utile pour réaliser des aménagements demandés par la population, pour la solidarité envers les plus fragiles, pour des actions de promotion de la culture pour tous, pour favoriser la réussite scolaire des enfants.

Nous invitions les Givordins à refuser ces coupes sombres injustes et contreproductives.

VOS ÉLUS

Louis Soulier, sécurité, prévention, Maison de justice et du droit, marchés forains
Henri Bazin, urbanisme, voirie et espaces verts
Gilles Verdu, politique sociale, CCAS, handicap, accessibilité
Deborah Stienne, culture, patrimoine, tourisme, fêtes et événements

GROUPE SOCIALISTE

La loi du 27 février 2002, articles 156 à 158, et le décret d'état pris le 5 juin 2003, n° 2003-485, déterminent les modalités d'application relatives à la démocratie de proximité !

De quoi parlons-nous ?: Du recensement de la population 2015

L'INSEE : l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques va procéder à la collecte d'information sur la population Givordine. Le calendrier précise que **8% de la population sera recensée à partir du 3ème jeudi de janvier au 6ème samedi qui suit, c'est-à-dire du 16 janvier au 22 février 2015**. A partir du répertoire des immeubles localisés (RIL) de la commune de Givors, l'INSEE fait procéder à une enquête par sondage sur 8% des logements, au bout de 5 ans, 40% des logements seront enquêtés

Comme chaque année, nos agents recenseurs visiteront ces logements et rempliront rigoureusement un questionnaire de recensement afin d'obtenir une collecte exhaustive, déterminant notre population légale. Nos concitoyens givordins devront participer à cette enquête et répondront avec précision à toutes les questions posées et que ce soit, entendu et proclamé, La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) protège toutes les données qui deviennent confidentielles, anonymes avec obligation d'un secret professionnel.

Grandes nouveautés cette année : le recensement peut se faire par internet ou comme d'habitude par support papier. Nos agents recenseurs seront formés par l'INSEE et vous guideront dans les différentes procédures ; nous attirons votre attention que tous nos agents sont sommés de remplir ces documents et donc seront amenés à vous rendre plusieurs fois visite. Tâchons de faire à Givors du 100% de remplissage même si la moyenne nationale atteint les 97 %.

A quoi sert ce recensement ?

Pour la commune : de bien connaître sa population des points qui suivent et notamment sur les caractéristiques des habitants, leurs déplacements, leurs conditions de logement et donc, par la suite, de mieux répondre aux attentes de nos habitants.

Pour l'Etat : d'établir la DGF, la Dotation Globale de Fonctionnement, soit la contribution financière versée à la commune, mais aussi de décider d'équipements collectifs et de programmes de rénovations.

Pour les entreprises et associations : d'ouvrir de nouveaux commerces et de construire de nouveaux logements.

La population légale en vigueur, à compter du 1er janvier 2014 est de 19 852 habitants. Nous saurons, alors, si notre commune a franchi la barre des 20 000 habitants...

VOS ÉLUS

Brigitte Jannot, développement territorial et urbain, métropole
Jean-François Gagneur, développement durable, agenda 21
Ali Sémari, valorisation du patrimoine communal
Violaine Badin, insertion et emploi
Cécile Bracco, enfance, petite-enfance
Patrice Bouty, état-civil

Règlement

La répartition de l'espace rédactionnel est proportionnelle au nombre de conseillers élus au conseil municipal. Seuls les textes transmis dans les délais impartis seront mis en page, la même police et la même couleur (noir pour le texte, rouge pour le titre) pour l'ensemble des tribunes, dans la limite du nombre de caractères préalablement définis.

Les articles ne doivent pas comporter d'attaques personnelles ou d'écrits diffamatoires, porter atteinte aux libertés ou être discriminatoires sous peine de ne pas être publiés.

Il est donc clairement demandé de respecter et de faire respecter les règles élémentaires de courtoisie républicaine.

Le directeur de la publication

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Non aux rêves du Medef

Michel Sapin ministre de la République : « Notre amie c'est la finance, la bonne finance ». Cette déclaration enterre le discours de Hollande contre le monde de la finance au Bourget.

C'est quoi la bonne finance ? Celle qui pousse les Marins de la SNCM à se battre pour sauver l'emploi après qu'un fonds de pension se soit gavé de dizaines de millions d'euros lors d'une privatisation scandaleuse ? Bouygues qui va s'engraisser une nouvelle fois sur le dos de l'Etat et donc du contribuable avec le dossier Alsthom ? Le CAC 40 qui bat des records quand le chômage bat lui aussi des records ? Ce sont les 159 milliards de trésorerie de 36 entreprises du CAC 40 ?

Avant même sa tenue, la troisième conférence sociale est un échec terrible pour François Hollande et Manuel Valls.

Ils en portent la pleine responsabilité car on ne peut impunément avoir autant de mépris et de brutalité pour les syndicats d'un côté et, de l'autre, autant d'attention et de douceur pour le patronat. Le gouvernement a tué a l'avance, toute tentative de démocratie sociale en alignant les discussions sur les exigences du Medef.

L'agenda du Medef ne peut être celui d'un gouvernement de gauche. La gauche doit rapidement se reconstruire autour d'un projet de progrès social dont l'intérêt général serait le garant et le moteur.

Tous ces renoncements encouragent la droite, l'extrême droite et la diffusion de leurs idées. Se rassembler pour une alternative à gauche, et de gauche, est d'une urgence vitale. De plus en plus nombreux, même au sein du parti socialiste et chez les écologistes, l'idée s'affirme que la politique de Valls et Hollande nous enferment dans une dépression économique, sociale et démocratique. Valls dit la gauche peut mourir et c'est sa politique qui la tue en tournant le dos aux promesses et à ce que la gauche veut dire. Avec tous ceux et celles qui cherchent, à gauche, une autre voie que l'austérité, il y aura naturellement des débats sur les solutions. Mais ce qui est nouveau, c'est que la discussion existe, dans les luttes, avec les salariés et les syndicalistes, avec tous ceux et toutes celles, responsables associatifs, écologistes, socialistes, Front de gauche, abstentionnistes... pour chercher ensemble une issue. Il faut ouvrir en grand ce dialogue en lien avec les luttes, , avec toutes les forces vives de la société, avec tous ceux et celles qui expriment les urgences populaires.

VOS ÉLUS

Martial Passi, finances et communication
Christiane Charnay, politique de la ville, démocratie participative, commerces
Brigitte D'Aniello Rosa, proximité, propreté, cadre de vie, prévention des risques
Amelle Gassa, questions juridiques et université populaire
Jean-Jacques Routaboul, sports
Hélène Taïar, personnes âgées
Raymond Combaz, échanges internationaux et fracture numérique
Mohsen Allali, logement social et politique de l'habitat
Géraldine Thévenet, conseil municipal enfant
Hocine Haoues, jeunesse

Civisme Les règles pour mieux vivre ensemble

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les bacs poubelles doivent être sortis la veille de collecte et rentrés à la fin de la journée de collecte, et ce afin de préserver la propreté dans la ville et d'éviter les odeurs.

Bacs gris

Ils doivent être sortis le lundi soir et le jeudi soir. La collecte a lieu le mardi et le vendredi (sauf jours fériés) et doivent donc être rentrés ces mêmes jours au plus tard en soirée.

Bacs jaunes

Ils doivent être sortis le mercredi soir. La collecte a lieu le jeudi et doivent donc être rentrés ce même jour au plus tard en soirée.



Les commerçants sont soumis aux mêmes contraintes et ne doivent pas sortir leurs bacs le samedi ou le dimanche soir.
Les bacs dans l'espace public en dehors des jours réservés peuvent faire l'objet d'une verbalisation allant de 600 à 1 500 euros. Les dépôts sauvages d'encombrants ou les sacs qui sont posés sur le trottoir font l'objet d'une même verbalisation.



= le coût d'enlèvement des encombrants pour la ville en 2013

PROPRETÉ DES TROTTOIRS

Chaque riverain, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu de maintenir en état de propreté le trottoir bordant son domicile, au printemps et en été (taille des arbres et arbustes, désherbage, enlèvement des feuilles mortes), en hiver (déneigement et sablage des trottoirs). En cas d'accident, les propriétaires, gardiens ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

DÉJECTIONS CANINES

Afin de veiller à la propreté des espaces publics, la municipalité incite les propriétaires de chiens à faire preuve de bonne conduite. Ainsi, lorsque vous sortez votre animal, n'oubliez pas de vous munir d'un sac.



35 € **= amende forfaitaire pour les déjections canines sur la voie et les espaces publics (loi de 2007)**

LES NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie) ne sont autorisés pour les personnes privées qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8:30>12:00 & 14:00>19:30
Les samedis : 9:00>12:00 & 15:00>19:00
Les dimanches, jours fériés : 10:00>12:00
Les chantiers de "travaux publics" peuvent être réalisés dans une amplitude horaire 7:00>20:00.

Pour les chiens, les aboiements excessifs sont passibles d'une contravention.



= amende en cas de non respect de la tranquilité

La réglementation sanctionne également toute manifestation sonore gênante après 22:00, au titre de tapage nocturne (mais le bruit peut aussi être sanctionné pendant la journée).

BARBECUE

Moment convivial par excellence, les barbecues sont interdits dans les lieux publics (parcs, rues). Ils sont autorisés dans les jardins privés, sous réserve de respecter le voisinage.

Adresses utiles



HÔTEL DE VILLE
Place Camille-Vallin,
BP 38 - 69701 Givors Cedex
✆ 04 72 49 18 18
Ouvert au public :
lundi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:00.



Antenne des Vernes place du général de Gaulle
✆ 04 72 49 18 18
Ouvert au public :
mardi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.
Samedi : 09:00 > 12:00

CCAS - Service à la famille
Ouvert au public :
mardi > vendredi : 08:30 > 12:00 | 13:30 > 17:30.
Samedi : 09:00 > 12:00

Vivre à Givors

Directeur de la publication,
directeur de la communication :
Mohamed Benmessaoud
Tél : 04 72 49 18 18
Mail : vivreagivors@ville-givors.fr

Réalisation : **direction de la communication**
Rédacteur en chef : **Yazid Amiar**
Rédaction : **Yazid Amiar, Salim Benarab**
Photos : **direction de la communication, Jacques Del Pino, D.R.**

Maquette : **Laura Sibué, Jacques Del Pino**
Stagiaire : **Naïla Bouchekioua**
Fabrication : **Public Imprim®**,
BP 553 - 69637 Vénissieux Cedex
Mairie de Givors : 04 72 49 18 18
Distribution : **Mairie de Givors**

Sur la toile : www.givors.fr/Vie-municipale/Publication-municipale

Infos pratiques

PHARMACIENS DE GARDE

Attention, le service de garde des pharmaciens a été élargi à d'autres communes.

19 juillet
Pharmacie Pellerey
5, rue Gambetta

20 juillet
Pharmacie de l'Hôtel de ville
21, place Camille-Vallin

26 - 27 juillet
Pharmacie de la Tour
Mme Sarradin
10, place Jean Jaurés - Grigny

2 - 3 août
Pharmacie du Canal
5, rue Victor Hugo - Givors

9 - 10 août
Pharmacie Centrale
6, place Carnot - Givors

15 août
Pharmacie Pellerey
5, rue Gambetta

16 - 17 août
Pharmacie de la Mairie
M.Jourdain
47 rue du Pont
Vernaison

23 - 24 août
Pharmacie des Arboras
Mme Kuntzburger
18 rue de Préssencé- Grigny

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers ✆ 18
Police ✆ 17
Numéro urgence ✆ 112
Samu, urgences médicales ✆ 15
Police municipale ✆ 04 72 49 18 18
Centre Hospitalier Montgelas
Accueil ✆ 04 78 07 30 30
Urgences ✆ 04 78 07 33 40
Centre anti-poison ✆ 04 72 11 69 11



État civil

du 27 mai au 27 juin 2014

AVIS DE NAISSANCE

Dawson **GUERDNER** - Jaïna **TAÏAR** - Lyséa **HENRY** - Eva **CAMPONOVO** - Mylan **MARTIN** - Salama **AHAMADI** - Yassine **EL HANACHI** - Lucas - **LAURENCIN** - Baptiste **BESNIER** - Issam **BOUCHEKIOUA** - Giulia **CECCARELLI** - Noémie **MERY FOREY** - Evanna **VIGNE** - Chemsedine **PERALES** Anastasia **FATERL** - Issa **THIAM**

AVIS DE DÉCÈS

BOLDIS Lucian-Claudius, 40 ans, domicilié 39 rue Fleury Neuvesel - **DÉCOUDU Alain,** 65 ans, domicilié 1 rue du Suel - **BEY Michel,** 48 ans, domicilié 5 cité Jules Vallès - **TOURLONIAS Madeleine veuve FOURT ,** 92 ans, domiciliée lieu de Montgelas - **STEPHANOU Paraskévoula veuve HARROUS,** 85 ans, domiciliée 18 rue Fleury Neuvesel - **JAILLET Rose veuve COMBE,** 89 ans, domiciliée lieu de Montgelas - **RAYMOND Anne veuve MOULIN ,** 91 ans, domiciliée lieu de Montgelas - **BOULEGROUN Fatma veuve BOULEGROUN,** 84 ans, domiciliée centre hospitalier, site Bertholon Mourier - **MACHURON Yvette épouse BENEY,** 80 ans, domiciliée 70 avenue Anatole France - **JAMOT Andrée,** 89 ans, domiciliée centre hospitalier, site Bertholon Mourier - **SIMÉONE Jeanne veuve VASSOILLE,** 84 ans, domiciliée 25 cité Yves Farge - **CRUCY André** 66 ans, domicilié 80 montée des Autrichiens - **AUBERTIN Yvonne,** 83 ans, domiciliée 10 rue Auguste Delaune - **BERKAÏM Baya épouse BADACHE,** 82 ans, domiciliée 49 rue Yves Farge - **CLOUPET Yvette veuve PEYRE,** 84 ans, domiciliée 11 chemin des Mollières - **GIL Augustin,** 74 ans, domicilié 13 rue Marcel Cachin - **RICCI Palmina épouse VERGNIER,** 65 ans, domiciliée 11 avenue Maréchal Leclerc

NOUVELLE MAISON MÉDICALE DE GARDE

La garde médicale prévue le soir, le week-end et les jours fériés, est dorénavant assurée dans une maison médicale de garde située 2 A route de Lyon à Brignais. Un numéro d'appel unique dans le Rhône 04 72 33 00 33 permet d'être pris en charge par un médecin régulateur qui conseille et oriente vers la structure d'urgence la plus adaptée au problème. Horaires : tous les soirs de 20 heures à 22 heures, les samedis de 12 heures à 22 heures, les dimanches et jours fériés de 8 heures à 22 heures. En cas d'urgence vitale, il faut appeler le SAMU au 15, en cas d'accident appeler les Pompiers au 18.

Tableau d'honneur



Irène Pellerin



Anna Grenier

Deux nouvelles centenaires à Givors

Le 1er juin dernier Irène Pellerin a soufflé sa centième bougie d'anniversaire. La maison de retraite St-Vincent, son lieu de résidence depuis 18 ans, a organisé une réception le 3 juin où famille et amis étaient présents ainsi qu'Hélène Taiar, élue en charge des personnes agées qui représentait Martial Passi. Née à Givors en 1914, Mlle Berthet se marie en 1938 avec Constant Pellerin, président du Vélo club de Givors. Elle a travaillé 5 ans en tant que corsetière pour ensuite se consacrer pleinement à sa vie de famille et à sa fille Viviane. Très autonome, elle a aujourd'hui deux petits enfants et deux arrières petits enfants. Le 24 juin dernier, c'était au tour d'Anna Grenier de fêter son centième anniversaire. A cette occasion, Martial Passi, maire de Givors, est venu lui rendre visite à la maison de retraire St Vincent pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. Mme Grenier est née en Algérie et est arrivée en France dans les années 50, puis à Givors en 1957 où elle vendait des produits de son jardin chez des particuliers. Veuve depuis 1992, elle regrette de n'avoir jamais eu d'enfants mais elle sait qu'elle peut compter sur ses nombreux neveux et nièces qui lui apportent beaucoup d'affection.







Formule du jour à emporter 9,90 €

Ouvert

le midi du lundi au vendredi, samedi soir et dimanches de fêtes

Traiteur



Le plaisir d'une cuisine authentique et savoureuse

mariages, réceptions,
cocktails, fêtes de famille

PLATEAUX REPAS SENIORS

- Respect des goûts et des régimes
- Livraison à domicile
- Fréquence à votre convenance
- Souplesse de fonctionnement



12, rue Jacques Prévert 69700 GIVORS tél. : 04 72 30 40 50

www.chezmaurice.fr



MARBRERIE FEVE - MAURISOT



Travaux Funéraires
Lavage de tombes
Caveau en 24 h
Articles funéraires
Fleurs artificielles
Fleurissement sur demande

5, montée de Badin 69700 GIVORS
Tél : 04 78 73 03 22
SARL au capital de 7622,45 €



Nouveau à Givors
Ouverture de votre boutique
de E-cigarettes / E-liquides
10 rue Victor Hugo
69700 Givors
Lilysmoke 04.37.41.25.41
E-liquides
LilySmoke
E-accessoires
www.lilysmoke.com
E-Cigarettes
04 37 41 25 41
LilySmoke
04.37.41.25.41
votre spécialiste en :
· E-cigarettes
· E-liquides
· E-accessoires
· E-cigares
· E-sisha
· Coffret cadeau
· Carte de fidélité
Venez tester nos e-liquides made in France
dans notre bar à saveurs dès aujourd'hui !



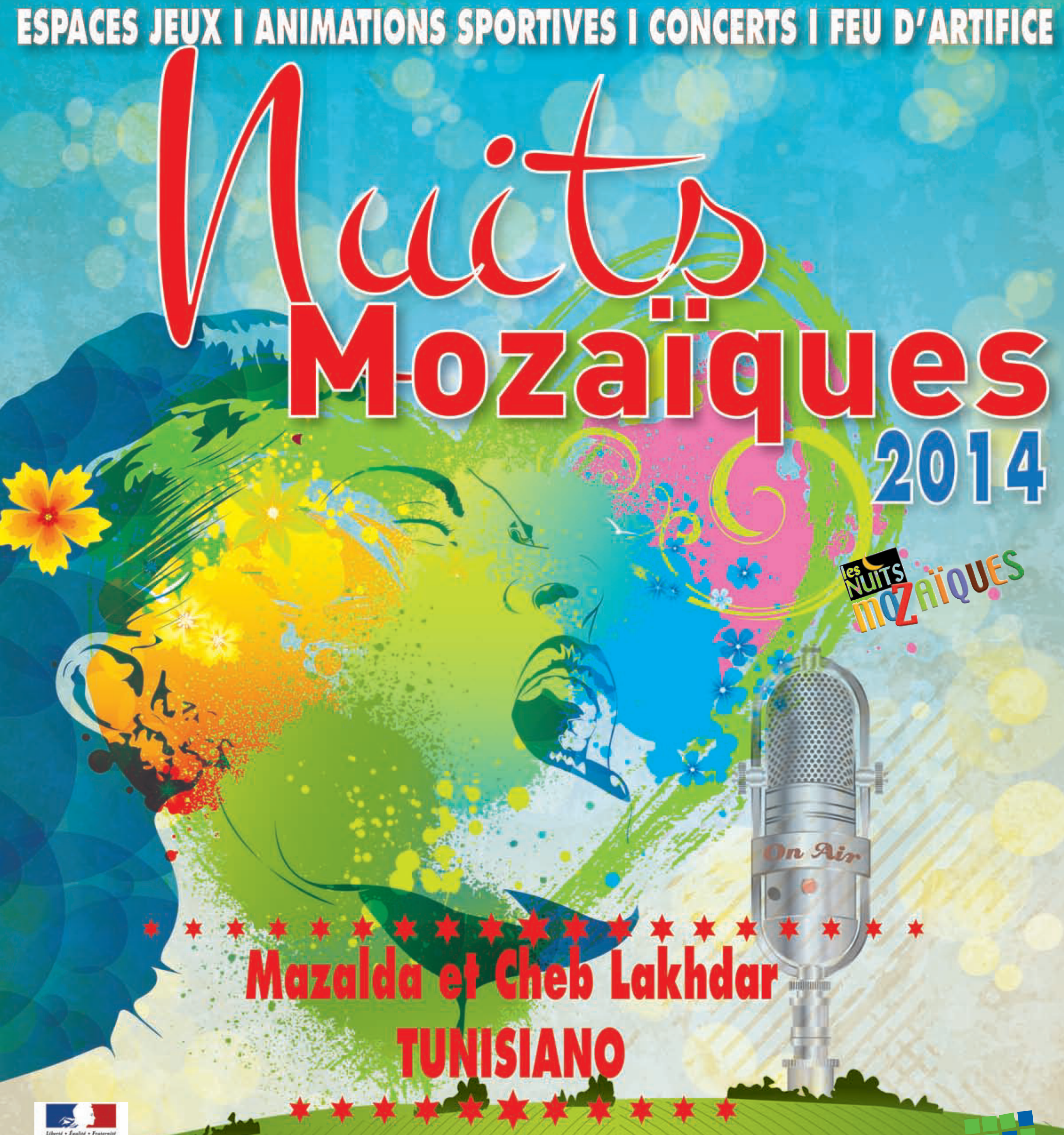
l'été DE L'IMMOBILIER GARANTI
Besoin de vendre rapidement cet été ?
VENDS 3 PIECES
RENSEIGNEMENTS ICI
URGENT
Nous nous engageons à trouver un acquéreur dans un délai maximum de 90 jours.
Sinon, vous bénéficiez d'une remise sur nos honoraires de 20 % par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100 %*.
DÉLAI DE VENTE GARANTI
Guy Hoquet
L'IMMOBILIER GARANTI
guy-hoquet.com

18 & 19 JUILLET 2014

LES VERNES // PLACE DE GAULLE // GIVORS

ANIMATIONS | DÉAMBULATION MUSICALE | CINÉMA

ESPACES JEUX | ANIMATIONS SPORTIVES | CONCERTS | FEU D'ARTIFICE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

l'acsé
l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Givors
Rhône